

Saint-Hyacinthe, 24 mars 2020

Annonce Spéciale - COVID-19

La production d'intrants nécessaires aux secteurs prioritaires (agriculture entre autres) est considérée comme une activité manufacturière prioritaire

Chers clients, partenaires,

Suite à l'annonce du premier ministre Legault indiquant que toutes les entreprises et tous les commerces du Québec devront fermer leurs portes jusqu'au 13 avril 2020 à l'exception des «services prioritaires», le Gouvernement du Québec a émis une liste des services et des activités prioritaires(<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/fermeture-endroits-publics-commerces-services-covid19/>).

Les activités de Probiotech International Inc. qui incluent la production d'intrants nécessaires pour l'alimentation animale sont donc considérées comme prioritaires. **Ainsi, veuillez noter que nos opérations se poursuivent normalement.**

Depuis début janvier, nous avons pris des mesures afin de s'assurer de ne manquer d'aucun produit afin de continuer à vous fournir dans cette conjoncture peu rassurante. Depuis le 12 mars dernier, nous avons mis en place des procédures pour garantir la santé et sécurité de nos employés et de leur famille. Nous sommes donc à votre service et prêts à vous aider dans ces moments d'incertitude.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à communiquer avec nous sans délai.

Cordiales salutations,



Ivan Girard, Ph.D., PAS
Président, Directeur R&D

